« UN PONEY POUR GRANDIR »



PONEY CLUB WALLONIE BRUXELLES

Des poneys clubs professionnels réunis autour d'une charte de qualité, de sécurité et d'éthique...

Le P.C.W-B s'est donné pour mission de mieux :

- △ Informer et former « parents » et public
- Assurer la formation continue des enseignants,
- A Promouvoir une équitation de qualité, garantie par un label suscitant confiance et sérénité des partenaires ;
- A Se rencontrer, mûrir, grandir, évoluer en échangeant des expériences stimulantes ;
- A Médiatiser les évènements et manifestations ;
- A Faire des achats professionnels groupés et profiter de prix avantageux ;

Tous les poneys clubs reconnus par le PONEY CLUB WALLONIE-BRUXELLES adhèrent à sa charte de qualité, de sécurité et d'éthique.



1. EXISTENCE LEGALE

Chaque poney club membre doit avoir une existence légale. Il peut être constitué en A.S.B.L., S.P.RL., S.A., en nom propre ou toute autre forme de société de droit belge. Il doit respecter les prescriptions légales et réglementaires.

2. ASSURANCE

Par le biais de la licence L.E.W.B, tous les cavaliers sont couverts par l'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accidents. Le poney club doit bien sûr quant à lui, être en ordre en ce qui concerne

Le poney club doit bien sûr quant à lui, être en ordre en ce qui concerne les assurances qui lui incombent : responsabilité civile exploitation, incendie, etc.

3. L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement d'un poney club reconnu par le PONEY CLUB WALLONIE-BRUXELLES doit être adapté à son public.

Tous les enseignants doivent être majeurs. Ils sont techniciens mais aussi animateurs. Ils connaissent au mieux le fond, la progression, les programmes pédagogiques. Mais surtout, ils s'efforcent de maîtriser la forme et de s'adapter à leur jeune public dont ils pressentent les attentes, la personnalité; ils choisissent alors le vocabulaire, l'intonation, les situations.

Le moniteur devient le metteur en scène, l'enfant et le poney, les acteurs.

Il n'existe pas une seule, mais bien des pratiques pédagogiques. Chacun doit être capable d'élaborer sa propre pratique par rapport à lui-même (sa compétence), à ses élèves (la connaissance qu'il a d'eux et aux objectifs visés).

L'enseignant se remet en question, prépare ses séances, s'auto évalue (le fait d'appartenir à un groupe tel le PONEY CLUB WALLONIE-BRUXELLES l'aidera à évoluer et à se former), évalue ses cavaliers (passage des brevets).

Au delà des activités sportives et ludiques qu'il propose, le poney club offre une découverte de la vie : il apprend à aimer et respecter les animaux ; il initie au sens des responsabilités. Il se veut aussi école de volonté, de partage et de persévérance.



Jamais la maxime « éduquer en distrayant » n'a été aussi vraie qu'au poney club.

4. LA CAVALERIE

La cavalerie et l'enseignant sont les piliers d'un poney club.

Le bon dressage et le parfait état physique et mental des poneys constituent un des premiers critères de qualité.

Le poney club a un rôle éducatif prépondérant ; c'est par l'exemple qu'il doit apprendre à l'enfant à respecter le poney !

Les poneys sont :

- Adaptés aux activités envisagées, à l'âge et à la taille des enfants ;
- ♣ Dressés, ils connaissent parfaitement leur rôle ;
- ▲ En parfait état physique (alimentation, parage, ferrure, vermifuges, vaccins, dentition, etc.);
- ▲ En parfait état mental ;
- ▲ En nombre suffisant pour harmoniser leurs périodes de travail et de repos ;
- A Hébergés et entretenus dans des conditions répondant à leurs besoins fondamentaux : contacts sociaux, air, lumière, mouvement, alimentation fractionnée.

La stabilité du noyau de base est indispensable : la cavalerie est nécessairement composée d'un troupeau permanent.

Besoins fondamentaux

- Air et lumière naturelle : ils sont indispensables à la bonne santé et au bon moral du poney.
- A Contacts sociaux : le poney est un animal grégaire ; les contacts sociaux lui assurent un bon moral et l'équilibre. Si les poneys se connaissent et ont eu l'occasion de régler leurs problèmes hiérarchiques autrement qu'en reprise (hors travail), la sécurité en est accrue.
 - L'enfant doit pouvoir voir et comprendre ce besoin de contact, ce jeu de relations entre poneys, et apprendre à décoder les signes, le comportement, pour interpréter d'éventuels problèmes.
- ▲ Le mouvement quotidien : il est indispensable au poney.
- Alimentation fractionnée : le poney est conçu pour manger peu mais souvent. L'organisation du poney club permet donc :
 - Soit la distribution de plusieurs petits repas concentrés par jour,
 - Soit du « lest » : paille, herbe, foin à grignoter toute la journée (râtelier, prairies).



- Il faudrait privilégier la stabulation libre, le paddock de détente, la prairie, etc.

La retraite

Point tabou et pudiquement oublié : que fait-on des vieux poneys ?

- △ D'un point de vue éthique : si les animaux d'élevage « gagnent leur vie » en fournissant leur viande, les poneys de poney club l'ont gagnée par leur travail ! Leur « rentabilité » finale à la boucherie est indécente. La gestion du poney club doit pouvoir se passer de cette dernière «rentrée».
- ▲ D'un point de vue pédagogique : il faut respecter l'investissement affectif des enfants ; de plus, dans notre société ultra matérialiste, pourquoi démontrer aux enfants qu'on pourrait tout se permettre sous prétexte économique ?

Le poney club doit donc, dès le départ, envisager une solution «retraite». « Tu deviens responsable pour toujours de ce que tu as apprivoisé » (Antoine de Saint – Exupéry).

5. L 'ORGANISATION

La conception des installations techniques assure un maximum de sécurité et offre un cadre agréable et accueillant.

Le poney club doit être une structure réservée aux enfants, adolescents et à leurs poneys. Il est conçu pour eux. L'ensemble doit être convivial et sécurisant.

Les circulations

Les différentes circulations doivent être clairement délimitées dans l'espace et/ ou dans le temps : visiteurs – poneys – intendance.

Les visiteurs

L'accès des véhicules et le parking sont clairement séparés et à la périphérie des installations.

Les visiteurs sont « canalisés » de façon agréable (hors fumier, etc.) jusqu'à l'accueil qui doit pouvoir fournir l'information (au minimum l'affichage).

Ils sont « orientés » de manière à ne pas perturber les séances.

Les enfants

La conception des lieux d'activités : soins, pansage, manipulation des poneys, etc., permet un encadrement constant.



Les poneys

L'agencement de la graineterie, de la sellerie, du fenil, des rangements de matériel, rend impossible leur accès aux poneys.

L'intendance

La circulation des véhicules (camions tracteurs, etc.) est organisée de manière indépendante dans l'espace ou dans le temps (accès propre ou horaire différent).

Les terrains d'exercices

Les terrains d'exercices doivent être limités par une clôture, une lice, ou un pare-bottes. Ces limites doivent être une protection et non un risque!

Il faut donc prévenir toute chute contre des matériaux durs, tranchants, piquants, etc. (pas de barbelés, clôtures en béton, poutres en surplomb, etc.).

De même le matériel pédagogique est bien pensé : matériaux souples, coins arrondis, pointes protégées etc., et son rangement organisé.

La sellerie

Elle est conçue comme un lieu pédagogique bien ordonné.

- Les cuirs sont en bon état et régulièrement entretenus pour éviter les blessures et la casse.
- A La selle est adaptée à la morphologie du poney ainsi qu'à celle du cavalier.
- ▲ Le bridon est ajusté correctement et l'embouchure appropriée.
- Les tapis de selle, couvertures, etc. sont fréquemment lavés.

6 LA SECURITE

- ▲ Toutes les activités sont toujours encadrées.
- ▲ Le port du casque (homologué C.E.) est obligatoire pour toutes les activités équestres.
- ▲ Le poney club est à l'échelle des enfants : ne pas confondre avec « étroitesse », « manque de place », ou « manque d'espace ».
- ▲ Les écuries ne sont pas surchargées :
 - Assez de place pour la sortie et le passage des poneys et des enfants, durant les leçons ou en cas de danger ;
 - Couloirs assez grands, pas de sorties bloquées.
- △ On ne fume pas dans les écuries et à proximité des granges.
- ▲ L'accès libre aux granges et au matériel d'entretien des écuries n'est pas autorisé.
- La pharmacie est adéquate, et hors de portée des enfants.
- Les produits toxiques sont à l'abri.
- ▲ Les points d'eau et les extincteurs sont accessibles.



Cette charte est une base de travail. Elle définit l'«ESPRIT» et peut évoluer dans les formes et les détails.

COMMENT DEVENIR CANDIDAT AU LABEL DE QUALITE « PONEY CLUB WALLONIE - BRUXELLES » ?

- 1. Envoyer un dossier de présentation du poney club candidat au siège du PONEY CLUB WALLONIE-BRUXELLES (LEWB, Rue de la Pichelotte 11 à 5340 Gesves), comprenant photos, croquis, dessins, plans et toute documentation jugée utile. Y joindre un C.V., et une preuve d'affiliation à la LEWB du ou des moniteurs.
- 2. Accepter de partager sa propre expérience.
- 3. S'engager à poursuivre sa formation, notamment sous forme de stages ou de séminaires techniques, pratiques et didactiques proposés par le PONEY CLUB WALLONIE-BRUXELLES.
- 4. Après examen de la candidature, un délégué du PONEY CLUB WALLONIE-BRUXELLES rendra visite au candidat, afin d'examiner avec lui :
 - sa motivation;
 - ses aspirations ;
 - son niveau de connaissances déjà acquis et son degré d'expérience;
 - l'infrastructure existante et les améliorations éventuelles à y apporter ;
 - l'organisation de son club et la sécurité qui y règne.
- 5. A l'issue de cette visite, et après avoir suivi la formation « Étriers de couleurs » qui lui permettra de délivrer ces brevets, le club deviendra « Poney Club Agréé Wallonie-Bruxelles » pour une période de 3 ans.



DROITS ET DEVOIRS DU PONEY CLUB RECONNU « P.C.W-B »

Ce groupement de poney clubs professionnels autour de la charte de qualité et d'éthique, garantit des prestations liées au « label PONEY CLUB WALLONIE-BRUXELLES » mais suppose pour ses membres des implications et des obligations.

Le P.C.W-B propose à ses membres :

- 1. Formations enrichissantes données par des spécialistes (P.A.F éventuelle et en fonction de l'intervenant, du nombre de participants et du lieu de la formation).
- 2. Des rencontres de partage où chacun apporte son expérience.
- 3. De multiples possibilités de promotion des activités organisées par les différents poneys clubs.
- 4. Des brevets (« Étriers de couleurs »).
- 5. De partager les expériences professionnelles de chacun.
- 6. De s'engager à travailler DANS UN ESPRIT DE NON CONCURRENCE, DE COMPLÉMENTARITÉ ET D'ENTRAIDE (Tous les poneys clubs sont différents mais travaillent dans le même sens).

Le Poney Club Agréé «P.C.W-B » doit quant à lui :

- 1. Proposer des activités équestres et éducatives toute l'année.
- 2. Avoir affilié (et donc assuré) ses membres, son club et ses moniteurs à la LEWB.
- Accepter d'accueillir dans ses installations un ou plusieurs recyclage(s), réunion, rencontre etc. programmés par le « P.C.W-B ».
- 4. Proposer des idées de formation.
- 5. Avoir l'esprit de collaboration, de communication et de partage, qui implique une présence régulière aux formations et autres rassemblements.
- 6. Pouvoir quitter l'association, s'il est déçu par son fonctionnement, mais aussi accepter de perdre son label « P.C.W-B » s'il s'avère ne pas/plus répondre aux cinq premiers points définis ci-dessus, ou s'il a un comportement ne respectant pas la Charte de Qualité.

<u>Remarque</u>: tous les poneys clubs sont reconnus P.C.W-B, s'ils pratiquent la charte au quotidien et s'ils se comportent comme des membres actifs (voir ci dessus).

